



ASSEMBLÉE — 35^e SESSION

PLÉNIÈRE

DÉCISION N^o 5

À la huitième séance de sa 35^e session, le 8 octobre 2004, l'Assemblée a adopté les résolutions suivantes :

36/1 présentée dans la note A35-WP/322

37/1 présentée dans la note A35-WP/322.

— FIN —